

Bruxelles, le 2 octobre 1975

PC/ab

LIBRARY

remis au telex à 13 heures

PRIORITE P - 1

432

Note BIO COM (75) 288 aux Bureaux nationaux
c.c. aux membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux D.G. I et X

REUNION DE LA COMMISSION DU 1er OCTOBRE 1975

Les commentaires du Porte-Parole ont porté sur les points suivants :

1. - Espagne (voir note BIO 286 du 1er octobre)

2. - Aéronautique :

Ce programme, particulièrement ambitieux, vise l'établissement d'un programme européen commun qui rassemblerait le potentiel de l'industrie européenne pour la construction des grands avions civils. Sa réalisation serait appuyée par un financement communautaire qui remplacerait les aides nationales et porterait sur la recherche, sur le développement de la production et sur la commercialisation.

Le programme d'action prévoit également que la Communauté devrait se fixer comme objectif la création d'un espace aérien européen géré au niveau communautaire. Cela aurait notamment comme conséquence de traiter le trafic intracommunautaire comme un trafic intérieur, le rendant ainsi plus souple et plus diversifié.

Enfin, la Commission indique aux Etats membres qu'en raison de l'étroite connexité qui existe entre le développement des avions civils et des avions militaires, la création d'une Agence européenne d'achats aéronautiques militaires devrait être le complément normal d'une politique et d'une action commune en matière d'avions civils. Vous recevrez une Note P 58, ainsi qu'une BIO plus détaillée à ce sujet.

M. Spinelli a présenté ce programme à la suite de la conférence de presse du Porte-Parole.

3. - Transports

La Commission a adopté un ensemble de huit propositions visant à améliorer le fonctionnement du marché des transports terrestres de marchandises à l'intérieur de la Communauté. Il s'agit de compléter les mesures de libération déjà prises en matière de trafic intracommunautaire, d'élargir en particulier le "contingent communautaire" pour le transport des marchandises par routes, d'établir certaines réglementations communes pour l'accès à la profession de transporteur et d'introduire des règles communes plus souples en matière de tarification des transports internationaux de marchandises par routes.

4. - Aide au développement

La Commission a décidé d'associer plus étroitement à son action les grandes organisations privées spécialisées dans l'aide au développement. Cette association pourrait conduire à des activités conjointes et, si l'Autorité budgétaire accorde les crédits nécessaires, à une participation de la Communauté à certaines actions engagées par ces grandes organisations privées. (voir à ce sujet le document COM(75 495).

./.

Par ailleurs, le Porte-Parole a donné des explications sur l'affaire suivante :
Mesures anti-dumping dans le secteur automobile

La Commission a fait remettre hier par sa délégation à Washington au Département d'Etat un aide-mémoire concernant l'enquête anti-dumping à l'encontre des importations de voitures en provenance de la Communauté menée par les autorités américaines. Selon les termes mêmes de l'aide-mémoire, cette enquête "met en doute l'utilité de la poursuite des négociations commerciales multilatérales".

Dans cet aide-mémoire la Commission met tout particulièrement en évidence les points suivants :

- les voitures européennes se vendent à des prix raisonnables et ne provoquent manifestement pas des dommages pour l'industrie américaine. La production américaine de voitures "compact" - les seules à ressentir directement la concurrence européenne - est en progression malgré les difficultés de l'industrie automobile en générale.
- L'industrie automobile américaine subit l'effet d'autres facteurs que les importations, à savoir la récession économique, la crise de l'énergie, l'augmentation de la demande des voitures moins consommatrices d'essence.
- L'enquête ne se fait pas conformément aux dispositions du Code anti-dumping du GATT, qui a été signé par les Etats-Unis aussi bien que par la Communauté.

Vous trouverez dans la Note P - 59 le résumé de cet aide-mémoire (existe seulement en anglais pour le moment).

Amitiés

B. CIVI

